



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

BIATSS

Une rentrée sous le signe de l'inégalité de traitement et du mensonge !

Le Ministère a annoncé lors d'une réunion avec les organisations syndicales en juin dernier une **revalorisation indemnitaire moyenne de 4,9% pour les ITRF et 6,7 % pour la filière bibliothèque !**

Mensonge !

La réalité est bien loin de ces chiffres.

Le ministère va allouer aux établissements, dans le cadre du réexamen triennal de l'IFSE des personnels ITRF et des bibliothèques au titre de 2021, une enveloppe permettant aux établissements d'opérer une revalorisation de 2 % de l'IFSE, correspondant théoriquement à un gain annuel moyen de 106 €, **soit 8,83 € mensuels.**

Mais en réalité il s'agit d'une enveloppe donnée aux établissements qui sont ensuite libres de les répartir individuellement de manière forfaitaire, soit 106 € annuels ou non, selon leur choix !

Le reste des revalorisations annoncées par le ministère ne bénéficieront qu'aux personnels exerçant dans les établissements servant les primes les plus faibles et seront différentes suivant les corps pour opérer « la convergence indemnitaire » prévue par le ministère et le protocole d'accord. Malgré les demandes répétées de toutes les organisations syndicales nous n'avons jamais eu communication de la base de calcul et les cibles à atteindre pour cette convergence. C'est l'opacité la plus totale. Il nous est donc impossible de discuter avec les collègues pour leur dire combien ils vont toucher en plus et avec les établissements pour définir combien ils doivent donner en plus.

LE MINISTERE OFFICIALISE L'INEGALITE DE TRAITEMENT !

Parallèlement le ministère annonce un repyramidage des ITRF qui devrait permettre de requalifier sur 5 ans 100 postes en IGR, 600 en IGE, 1450 en ASI et 2500 en technicien, en plus des contingents habituels de promotions. À mettre en rapport avec les 47 000 ITRF titulaires environ.

Depuis plusieurs années FO demande avec insistance au ministère un plan de requalification qui reconnaisse la montée en compétence **de tous les collègues dans l'ensemble des filières BIATSS.**

Mais le « repyramidage » annoncé ne répond pas à cette demande puisque ne seraient concernés que « *les emplois qui concourent au développement de la recherche ou les fonctions d'appui à l'enseignement scientifique* ». **La grande majorité des ITRF travaillant dans les universités et la totalité de ceux dans les CROUS seront exclus de toute possibilité de bénéficier du repyramidage conçu par le ministère !**

FO ESR appelle tous les personnels des établissements à se rassembler à tous niveaux à l'occasion des pré-rentrées et rentrées pour lister toutes leurs revendications et prendre position :

- Pas d'inégalités entre personnels du même grade dans le régime indemnitaire ou dans sa revalorisation ;
- L'ouverture de réelles négociations sur les salaires et l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 20% pour rattraper les pertes subies depuis 2000 ;
- Dans l'immédiat, à l'instar de nos collègues hospitaliers, 183 euros nets et sans contrepartie ;
- L'intégration de toutes les primes dans le traitement indiciaire ;
- L'abandon de toute politique d'individualisation des salaires et des carrières ; Abandon du RIFSEEP et de l'entretien professionnel ;
- Abandon de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- Non à une Fonction publique de métier. Oui à une Fonction publique de carrière !

FO ESR soutient l'appel à la grève et à la mobilisation dans l'Éducation nationale le 23 septembre (à l'appel de FNEC-FP FO, FSU, CGT Educ'action, Sud Éducation) « *Pour un plan d'urgence dans l'éducation, pour les postes, les salaires, l'amélioration des conditions de travail.* ».

FO ESR rejoint l'appel interprofessionnel des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF, UNL, qui « *s'opposent à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salariées et des jeunes* » et « *appellent les femmes et les hommes de toutes les professions, les jeunes, les retraités à se mobiliser, le 5 octobre, par la grève et les manifestations, pour obtenir de meilleurs salaires, pour leurs emplois et leurs droits et une meilleure protection sociale.* »

Montreuil, le 6 septembre 2021